

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE (CDCPP)

CDCPP-Bu(2013) 17

Strasbourg, le 30 octobre 2013

**4^{ème} réunion du Bureau
Strasbourg, 16-17 octobre 2013 à 9h00
Agora – Salle G05**

LISTE DES DECISIONS

1. Ouverture de la réunion

Mme Erminia Sciacchitano, présidente du CDCPP, ouvre la réunion le 16 octobre à 9 heures et souhaite la bienvenue aux membres du bureau et du secrétariat.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le bureau adopte l'ordre du jour et approuve la proposition du secrétariat visant à traiter le point 7 avant le point 4.

3. Mise en œuvre du programme d'activités 2013

3.1 Présentation de la politique culturelle de la Turquie

Le bureau :

- salue l'achèvement de l'évaluation de la politique culturelle de la Turquie et félicite les autorités turques et les experts indépendants pour cette réalisation ;
- en prenant note de la valeur ajoutée supplémentaire que pourrait apporter une déclaration de principes ;
- déclare qu'il souhaiterait connaître le suivi donné au rapport au niveau national et invite les autorités turques à présenter un rapport en ce sens lors de la réunion plénière du CDCPP en 2015 ;
- appelle les membres intéressés du CDCPP à envisager de participer à un examen de politiques culturelles du Conseil de l'Europe, éventuellement avec des orientations stratégiques correspondant aux priorités nationales.

7. Dates de la prochaine réunion du Bureau et de la 3^e réunion plénière du CDCPP

Dans la perspective du prochain mandat révisé du comité directeur pour 2014-2015, les membres du bureau prennent note du fait que leur mandat expire à la fin de l'année 2013. En conséquence, ils décident de convoquer une réunion plénière au début de 2014 afin de définir les orientations stratégiques de la mise en œuvre du programme de travail 2014-2015 à la lumière du nouveau mandat, et de procéder à l'élection du bureau.

Le bureau décide de fixer aux dates suivantes les réunions de 2014 :

réunion plénière : fin mars ;
réunions du bureau : mi-juin et mi-novembre.

4. Projet de programme d'activités 2014-2015

- (i) Garantir les suites données à la 10^e Conférence des ministres de la Culture du Conseil de l'Europe « La gouvernance de la culture : promouvoir l'accès à la culture », notamment par l'élaboration de (a) deux lignes directrices (documents sur les orientations politiques) relatives aux mesures à prendre concernant l'impact de la numérisation de la culture, ainsi qu'un (b) cadre d'indicateurs pour mesurer les répercussions des activités culturelles sur la démocratie et l'efficacité économique du financement de la culture

Le bureau :

- approuve la feuille de route établie pour donner suite à la Conférence ministérielle de Moscou 2013 et à son plan d'action, qui doit être mis en œuvre dans le cadre du programme de travail 2014-2015 du Conseil de l'Europe ;
- invite le secrétariat à rester en contact avec la délégation russe en vue de tenir une réunion à Moscou en 2014 et de rendre compte de ce point à la prochaine réunion du bureau du CDCPP ;
- charge Kimmo Aulake et Roger Higginson, ainsi qu'Erminia Sciacchitano en tant que présidente du CDCPP, de participer aux groupes de travail sur la mise en œuvre du plan d'action de Moscou ;
- invite le secrétariat à présenter un rapport d'étape à la prochaine réunion du bureau du CDCPP.

- (ii) Elaboration de la version révisée de la Convention européenne sur la coproduction cinématographique pour adoption par le Comité des Ministres

Le bureau demande au secrétariat de rédiger un document d'information sur la nécessité de réviser la Convention, document qui devrait contenir une version mise à jour du profil d'expert. Le bureau charge le secrétariat de distribuer ce document aux 43 Parties à la Convention afin de recevoir des propositions d'experts. Les experts nommés par les 43 Etats parties pourront alors sélectionner les 15 experts du groupe de travail avant la fin de l'année 2013.

- (iii) Elaboration de projets de recommandations favorisant la mise en œuvre des conventions relatives au patrimoine culturel et au paysage, pour adoption par le Comité des Ministres

Le bureau valide les propositions de projets de recommandation visant à contribuer à la mise en œuvre des conventions relatives au patrimoine culturel et au paysage, pour adoption par le Comité des Ministres.

- (iv) Recensement des meilleures pratiques en matière d'amélioration des lieux de vie et de la qualité de vie, conformément à la Convention de Faro et à la Convention européenne du paysage, afin de les diffuser largement au sein des États membres

En ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action de la Convention de Faro, le bureau :

- approuve les propositions visant à finaliser le plan d'action, y compris les priorités pour la promotion de la Convention de Faro ;
- demande au secrétariat d'envoyer une liste de propositions aux Etats membres afin de susciter de l'intérêt pour l'accueil de différents événements en 2014 ;
- recommande de promouvoir les conventions de Faro et du paysage à travers les activités existantes du Conseil de l'Europe (par exemple, les Journées européennes du patrimoine, les ateliers sur la Convention européenne du paysage, etc.).

En outre, le bureau prend note de la mise en œuvre du programme de travail de la Convention européenne du paysage et demande au secrétariat de rédiger un protocole de modification des modalités d'adhésion des Etats membres non européens, qui sera présenté au CDCPP pour examen et soumission au Comité des Ministres.

- (v) Examen des enseignements tirés des projets pilotes réalisés sur le terrain en Europe du Sud-Est, dans le Caucase, dans la région de la mer Noire et dans une sélection d'États membres de l'Union européenne, et élaboration de lignes directrices

Le bureau convient de l'importance de procéder à l'évaluation et d'améliorer la visibilité des résultats, ainsi que de leur utilité pour les autres Etats membres.

- (vi) Adoption de recommandations relatives à l'attribution du Prix Européen du Paysage, pour examen par le Comité des Ministres

Le bureau prend note de la recommandation relative à l'attribution du Prix européen du paysage et du fait que le GR-C, lors de sa réunion du 8 octobre, a reporté l'examen du point relatif au rapport abrégé du CDCPP, y compris l'attribution du Prix européen du paysage, à sa prochaine réunion (date à confirmer).

5. Préparatifs pour le 60^e anniversaire de la Convention Culturelle Européenne

Les membres du bureau :

- prennent note des informations communiquées sur l'état d'avancement de la préparation de la célébration du 60^e anniversaire de la Convention culturelle européenne ;
- se félicitent de la possibilité de contribuer à la célébration au niveau national par des produits et des événements spéciaux ;
- considèrent que les Journées européennes du patrimoine 2014 sont un excellent outil de communication sur la signification et les réalisations concrètes de la CCE, et approuvent l'idée d'organiser et de soutenir la prochaine exposition avec des panneaux présentant les initiatives du Conseil de l'Europe dans ce domaine ;
- demandent au secrétariat de préparer des informations pratiques et des instructions à l'intention des délégués du CDCPP afin que ceux-ci commencent le plus tôt possible à s'occuper des célébrations.

6. Partenariats stratégiques avec d'autres organisations

Le bureau encourage la création de partenariats stratégiques avec d'autres organisations et d'autres réseaux, et demande au secrétariat et aux membres du CDCPP de promouvoir ce type de coopération. Le secrétariat devrait fournir un aperçu des partenariats existants afin de permettre au CDCPP d'identifier les possibilités de collaboration.

3.2 12^e réunion annuelle des coordinateurs nationaux Herein, Strasbourg, 1-2 juillet

3.3 Résultats du lancement des Journées européennes du Patrimoine, Arménie, 29 août-1 septembre

3.4 « Forum de Marseille sur la valeur du patrimoine pour la société et la valeur sociale du patrimoine », Marseille (France), 12-13 septembre

3.5 Séminaire et Conférence publique de Marseille sur la « Dimension européenne de la culture rom : discours scientifiques et politiques », Marseille (France), 25-26 septembre

3.6 13^e réunion des ateliers de la Convention européenne du Paysage, Monténégro, 2-3 octobre

3.7 15^e anniversaire du système d'information et de suivi des politiques culturelles du Compendium

Le bureau prend note des informations fournies par le secrétariat lors de l'examen des points 3.2 à 3.7.

8. Divers

Les membres du bureau adoptent la liste de décisions de la réunion.